ALCOOL-IN

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

OXYBATE DE SODIUM

Par Profil supprimé Postée le 09/02/2016 01:52

Bonsoir
Je viens de voir ce médicament en cours d'essai clinique. Pensez vous qu'il sera bientôt sur le marché.
Il me semble en effet que mes envies de boire sont fonction de mes insomnies, qui sont elles très nombreuses donc c'est une chaîne sans fin. Car je bois que quand je ne dors pas. Du coup, après je dors bien
Vers qui dois je m'adresser. J'ai voulu longtemps en parler à mon médecin mais arrivée devant, je n'ai pas pu.
J'aimerais compter fortement sur ce médicament , qui en plus me libérerait des somnifères .
D'avance merci

Mise en ligne le 10/02/2016

Bonjour,

L'oxybate de sodium est un médicament utilisé dans le traitement de la narcolepsie dans de nombreux pays dont la France. Son efficacité pour aider dans le sevrage à l'alcool et le maintien de l'abstinence fait l'objet d'études, et nous ne pouvons pas vous dire quand il sera autorisé en France, ni même s'il le sera. En effet, ces études portent sur une évaluation du bénéfice et des risques d'un "nouveau" traitement par rapport aux traitements déjà existants. Il faut donc que le médicament que l'on souhaite commercialiser apporte un bénéfice significatif en même temps que des risques limités pour obtenir une autorisation de prescription pour telle ou telle pathologie.

Vous expliquez vos envies de boire par vos insomnies qui, très nombreuses, créent une chaîne sans fin. Afin de faire le point sur cette consommation et sur votre traitement (somnifères) dont vous souhaitez vous libérer, nous vous invitons à contacter un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Ces centres reçoivent toute personne en difficulté avec une consommation et accompagnent en fonction de chaque situation. Les adresses de ces centres à Aix-en-Provence sont disponibles en fin de message.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix avec l'un de nos écoutants, vous pouvez nous appeler au 0980 980 930 (Alcool Info Service, appel non surtaxé depuis un poste fixe, anonyme, tous les jours de 8h à 2h du matin).

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CSAPA ADDICTIONS FRANCE DU PAYS D'AIX-SALON

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h
Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 17h, le mercredi de 8h30 à 12h
COVID -19 : contact d'aout 2022 : Port du masque obligatoire et désinfection des mains

Voir la fiche détaillée

CSAPA TREMPLIN

810 chemin de Saint Jean de Malte
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 26 15 16
Site web : www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi matin)
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (fermé le vendredi matin)
Consultat° jeunes consommateurs : CJC à Aix en Provence le lundi de 14h à 17h (infirmière) et mercredi de 14h à 17h (psychologue) au 9 allée Rufinus, CJC à Pertuis dans les locaux de L'EDES, au 16 rue de Sauvants, le mercredi et vendredi de

14h à 16h
COVID -19 : contact d'aout 2022 :Fonctionnement normal dans le respect des gestes barrières

Voir la fiche détaillée

UNITÉ D'ADDICTOLOGIE DU C.H.S MONTPERRIN

15, avenue Louis Coirard
Centre Hospitalier Spécialisé Montperrin
13617 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 16 16 24
Site web : www.ch-montperrin.fr
Secrétariat : du lundi au vendredi de 9h à 17h
Accueil du public : du lundi au vendredi de 14h à 18h30 pour les visites de l'entourage des patients hospitalisés.
COVID -19 : contact de Mai 2022 Accueil et suivi dans le respect des gestes barrières. Un test PCR est pratiqué à l'entrée pour les patients admis en hospitalisation
Service mobile : Equipe mobile en visite à domicile pour les personnes suivies par l'unité d'addictologie, sur prescription médicale.

Voir la fiche détaillée